



Conseil Communal
JORAT-MEZIERES

Jorat-Mézières, le 12 juin 2018

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal du mardi 12 juin 2018, présidée par Monsieur David Mack.

Le Conseil communal de Jorat-Mézières,

Vu le préavis municipal 06/2018,

après audition du rapport de la commission de gestion chargée de son étude et considérant que cet objet a bien été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- a) *d'accepter le rapport de gestion de la Municipalité pour l'année 2017 ;*
- b) *d'accepter les comptes communaux pour l'année 2017, lesquels présentent un excédent de revenus de Fr. 398'595.70 et d'un capital de Fr. 3'161'380.82 au 31 décembre 2017.*

Ainsi délibéré en séance du douze juin deux mille dix-huit.

Le Président,

David Mack



La secrétaire,

Catherine Poncelet